Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213503337-20260302-DDM_17_2026-DE

COMMUNE de LE THEIL DE BRETAGNE Département : Ille et Vilaine Arrondissement : Fougères - Vitré Canton : La Guerche de Bretagne	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2026**
Date de convocation : Le 23 février 2026. Date de d'affichage : Le 23 février 2026.	L'an deux mille vingt-six, le deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune du Theil de Bretagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances (à la Mairie, salle du Conseil Municipal) sous la présidence de Monsieur Benoît CLÉMENT, Maire.
Nombre de conseillers En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 18	Présents : Graziella VALLÉE, Christophe LECOMTE, Emilie LOUVEL, Cyrille POINSIGNON, Geneviève FERRÉ, Emilie BOUÉ, François GARNIER, Fabien HOUGET, Pascaline MARION, Yoann CADO, Muriel HÉLARY, Hubert BLANCHARD, Anne GUILLEVIN, Emilie PHÉLIPPÉ. Excusés : Eric PELTIER, Marc SORIN, Aude BAZIN, Yoann CADO. Absents : Jonathan PELHATE. Les conseillers excusés avaient délégué leur mandat à : Eric PELTIER à Geneviève FERRÉ, Marc SORIN à Graziella VALLÉE, Aude BAZIN à Benoît CLÉMENT, Yoann CADO à Emilie LOUVEL. Anne GUILLEVIN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.
Délibération N° 17/2026	

OBJET : Vote des subventions aux associations pour 2026.

Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne, compte-tenu des demandes reçues en mairie, sur proposition de la commission des finances, décide à l'unanimité d'accorder au titre de l'année 2026 aux associations suivantes les sommes indiquées ci-après :

Anciens Combattants - Le Theil de Bretagne	300,00
Club de la Joie - Le Theil de Bretagne	530,00
Comité des fêtes du Theil de Bretagne	200,00
ACCA (chasse) - Le Theil de Bretagne	300,00
Chemins et Randonnées Retiers - Le Theil	400,00
La Gaule Theillaise	300,00
A Fond la Gym - Le Theil de Bretagne	200,00
Essé - Le Theil Football Club	500,00
Roche aux Fées VTT	300,00
Amicale Laïque (Ecole Publique) - Le Theil	500,00
APEL - Le Theil de Bretagne	100,00
OGEC - Le Theil de Bretagne	600,00
Ecole Publique (voyage/sorties) - Le Theil de Bretagne	586,78
Ecole Saint-Marie - Le Theil (voyage/sorties RPI)	1 227,20
Centre social Mazette ! Retiers - Accueils de loisirs	17 088,90
Centre social Mazette ! Retiers - Espace jeunes	817,87
Ass. Cycliste du Pays de la Roche aux Fées	72,50
Union Cycliste de Retiers	83,20
Ass.Retiers Pays Roche aux Fées Hand Ball	291,20
AMR - Musculation resterienne	374,40
Ass. L'outil en main du Pays de la Roche aux Fées	138,30
Ass. Basket Retiers	499,20
Ass. Les Jongleurs GYM - La Guerche	104,00
Fairyfest Terre des fées	72,50

.../...

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213503337-20260302-DDM_17_2026-DE

…/…

Collège La Roche aux Fées à Retiers	1 913,30
Collège St Joseph à Martiché-Ferchaud	72,20
Association Ajoncs d'Or à Montfort (disp.méd-soc.)	36,10
Ass. La Prévention Routière	72,50
Amicale fédérée des donneurs de sang Retiers	72,50
Ass. FNATH - La Guerche de Bretagne	72,50
Ass. Les Restaurants du Cœur	500,00
Ass. Soins Palliatifs à Bain de Bretagne (Hêtre)	72,50
Ass. Rêves de clowns	72,50
Ass. Secours Catholique de Retiers	72,50

Soit un montant total de 28 542.65 €.
Il est rappelé que conformément aux modalités prévues à la convention signée avec le Centre social Mazette !, les montants attribués seront versés en deux fois (à raison de 50 % chaque versement).

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Benoît CLÉMENT

MAIRIE DE LE THEIL-DE-BRETAGNE * 35240 *

Le Secrétaire de séance,
Anne GUILLEVIN